



Suite à la manifestation du 19 mars, l'assemblée générale des personnels grévistes du Rhône a discuté des moyens les plus efficaces pour faire reculer le ministre Blanquer

L'intersyndicale FNEC-FP FO, CGT Educ'action, SUD Education, CNT Education du Rhône soutient les initiatives décidées par l'assemblée générale et invite les personnels de l'éducation nationale à se joindre à leur mouvement.

Elle invite les collègues à se réunir dans les écoles, les collèges, les lycées, les services... pour discuter de la proposition adoptée par l'AG de reconduire la grève à compter du jeudi 28 mars, comme cela a été fait dans d'autres départements.

Elle invite également les collègues à participer à la nuit des établissements ce jeudi 21 mars, à se rassembler vendredi 22 mars à l'occasion de la venue de JM Blanquer devant l'ENS à 15h, à participer à la manifestation samedi 30 mars avec les parents d'élèves pour exiger le retrait du projet de loi Blanquer.

L'AG a affirmé cette revendication de retrait. Rien dans ce projet n'est acceptable : ni l'article 1 destiné à museler les enseignants, ni les EPSF fusionnant écoles et collèges, ni la remise en cause de l'école maternelle, ni la précarisation généralisée, ni la mise en avant ostentatoire des symboles de la nation...

L'intersyndicale FNEC-FP FO, CGT Educ'action, SUD Education, CNT Education du Rhône réaffirme que la loi sur l'école de la confiance comme la réforme des lycées sont sous-tendues par des enjeux qui ne sont pas ceux des acteurs et des usagers du service public d'éducation. Elles visent à :

**=> Moins de moyens et plus de précarité pour l'enseignement public.**

L'enjeu est avant tout budgétaire : réduction d'heures d'enseignement pour les lycées généraux, technologiques et professionnels, augmentation des effectifs par classe (lycée, autres niveaux que CP et CE1) pour permettre des réductions de postes, recours massif aux contractuel·le·s, possibilité de faire effectuer des remplacements par des AED...

**=> Offrir des cadeaux budgétaires aux privilégié·e·s :**

- Annonce de la scolarisation obligatoire dès 3 ans (alors que 98 % des 3 ans sont scolarisés en métropole) qui aura pour effet d'ouvrir une manne financière de 150 millions d'euros aux écoles privées.
- Investissement dans des établissements destinés en pratique aux plus privilégié·e·s à travers les EPLEI (établissements publics locaux d'enseignement international) qui joueront pleinement leur rôle de reproduction sociale.

**L'intersyndicale du Rhône demande :**

- => le retrait de la loi Blanquer
- => le retrait de la réforme des lycées
- => L'abandon de Parcoursup
- => la création de postes statutaires de fonctionnaire pour les personnels
- => un statut d'éducation prioritaire pour les lycées qui le nécessitent.

L'intersyndicale appelle les personnels à participer à toutes les assemblées générales et réunions convoquées dans les établissements, les écoles, les services... et à mandater des délégations pour participer aux assemblées de secteurs qui s'organisent afin de décider des suites, y compris la grève à partir du 28 mars pour gagner sur nos revendications